

Liste des Fournitures "3^{ème} PRÉPA MÉTIERS"

Année Scolaire 2022 / 2023

Pour réussir son année scolaire, chaque élève doit avoir et apporter le matériel demandé. Il l'utilisera tout au long de sa scolarité. La carte "**Atouts Normandie**" permet de financer une grande partie du matériel professionnel et des livres (à activer à partir du 1^{er} juillet 2022).

→ En cas de difficulté financière, le lycée peut vous aider (*détails en bas de page*).

Petits matériels communs (à avoir pour chaque cours)

- 1 agenda
- 1 clé usb
- 1 bloc A4 (21 * 29.7)
- 4 paquets de feuilles simples
- 2 paquets de copies doubles (Renouveler les 2 en cours d'année)
- 1 trousse avec : 1 stylo 4 couleurs (ou 4 stylos de couleurs différentes), 1 tube de colle, 4 stabilos de couleur différente, 1 crayon à papier HB, 1 gomme, des ciseaux, 1 taille crayon, 1 compas, 1 règle

Matériels de chaque discipline : fournitures scolaires

Chaque enseignant donnera aux élèves la liste des fournitures de sa discipline à la rentrée. (*exemple : classeur, cahier, lutin,...*)

Livres et livrets d'exercices :

- Pour réussir son année scolaire, chaque élève doit avoir les livres demandés. (*Voir fiche ci-jointe*).

Chaque élève devra rapidement disposer du matériel demandé.

Calculatrice obligatoire : A acheter à l'arrivée en 3^{ème} Prépa Métiers

Attention lors de l'achat : il existe plusieurs modèles correspondant à différentes formations. (**Modèle du type "T.I. Collège Plus Solaire"**)

Education Physique & Sportive :

- 1 tenue dédiée à l'EPS : jogging / short, T-shirt, chaussures de sport.
- Pour la musculation, une serviette et des chaussures d'intérieur sont obligatoires.
- *Éventuellement un nécessaire pour la douche quand c'est possible. Une bouteille d'eau et s'alimenter le matin avant les cours.*

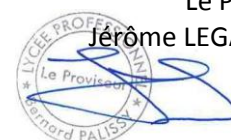
Arts Appliqués :

- 1 crayon HB et 1 crayon 2B ou 3B
- 1 feutre noir pointe moyenne (pas de marker)
- 1 boîte de crayons de couleur ou de feutres
- 1 Porte-vues de 40 feuilles A4 (ou classeur A4 souple avec pochettes transparentes)

En cas de difficulté financière : équipements, fournitures, calculatrice, frais de restauration ou d'internat...

Les dossiers de bourse des lycées sont à déposer au secrétariat des élèves du lycée avant le 05 juillet.
Pour les élèves de 3^{ème}, le département dispose d'un fond d'aide à la restauration ou internat.

Les demandes d'aide sont traitées en toute discrétion : contact : intendance ou assistante sociale du lycée.



Le Proviseur

Jérôme LEGAGNEUX